BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Décision n° 32643 du 26 juin 2020 portant attribution de la prime de haute technicité aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

NOR: INTJ2015771S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 54-539 du 26 mai 1954 modifié instituant une prime de qualification en faveur de certains officiers et militaires non officiers à solde mensuelle ;

Vu le décret nº 2017-1005 du 9 mai 2017 portant diverses mesures d'amélioration de la condition du personnel militaire ;

Vu l'instruction n° 9469/GEND/DPMGN/SDGP du 5 février 2019 relative à l'attribution et au retrait de la prime de haute technicité pour les sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la circulaire nº 63943/GEND/DPMGN/SDGP/BPSOCSTAGN du 25 septembre 2019 relative à l'attribution et au retrait de la prime de haute technicité aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale au titre de l'année 2020 ;

Vu le bordereau d'envoi nº 85105/GEND/DPMGN/SDGP/BPSOCSTAGN du 23 décembre 2019,

Décide:

Article 1er

La prime de haute technicité est attribuée aux sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale dont le nom figure ci-après à compter du 1^{er} juillet 2020 :

Lomongiello JohannaNIGEND: 209762Loumeau MarylineNIGEND: 220547Boulez ClaudineNIGEND: 220639Veziat AmandineNIGEND: 220724

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 juin 2020

Pour le ministre et par délégation : Le général de division, adjoint au directeur des personnels militaires de la gendarmerie nationale,

O. COURTET